



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

23/04/2025

Procès-verbal n°9

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Challenge de France de Baseball 2025 - Calendrier Définitif
2. Erratums PV7 et PV8
3. Challenge de France Masculin de Softball 2025 - Classement final et palmarès
4. Championnats de France
5. Demandes de reports et de changement d'horaire
6. Listes des trente définitives

RAPPELS DES CONDITIONS DE PROMOTION DES COMPÉTITIONS

La Commission Fédérale Sportive (CFS) souhaite rappeler aux clubs de Division 1 Baseball et Softball leurs obligations en matière de captation vidéo pour la saison : **“La vidéo doit être a minima une caméra angle large derrière le backstop et les clubs doivent s'assurer que la production inclut le score en direct de la rencontre. Ils doivent aussi mettre les vidéos à disposition de la Fédération pour utilisation future, y compris pour les promotions et les compilations.”**

La diffusion de ces captations doit se faire via une plateforme officielle du club recevant, publiée en son nom propre. La qualité de la vidéo doit être suffisante pour permettre une diffusion correcte. À défaut, la captation sera considérée comme non conforme par la CFS.

Par ailleurs, chaque club recevant doit transmettre au minimum 10 photos par journée, illustrant les meilleurs moments et incluant les deux équipes. Ces visuels doivent être envoyés via un lien WeTransfer ou SwissTransfer aux adresses suivantes : cfs@ffbs.fr & communication@ffbs.fr. Les photos transmises par participent activement à la valorisation des compétitions nationales à travers les différents supports de communication de la Fédération (site web, réseaux sociaux, visuels officiels, etc.). Afin de permettre un traitement optimal, ces images ne sont pas attendues le soir même de la journée de compétition, mais idéalement au plus tard le mardi suivant.

Le respect des conditions d'engagement pour la saison 2026 sera évalué en fin de saison 2025. Le non-respect des conditions d'engagement en matière de promotion des compétitions pourra remettre en cause les droits sportifs pour la saison suivante.

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

La CFS rappelle aux clubs qu'ils doivent impérativement renseigner les couleurs de leurs maillots domicile et extérieur sur l'extranet fédéral (comme illustré ci-dessous). Cette démarche vise à permettre aux équipes de connaître à l'avance les couleurs portées par leurs adversaires, afin d'ajuster leur propre tenue et éviter toute confusion liée à des maillots similaires.



Visuel de la tenue domicile

Ajout de l'équipement à domicile

Faites glisser les fichiers ici ...

Choisir un fichier ... Parcourir

Format pris en charge : jpeg, png, gif, bmp
Taille maximum : 4Mo



Visuel de la tenue extérieur

Ajout de l'équipement à extérieur

Faites glisser les fichiers ici ...

Choisir un fichier ... Parcourir

Format pris en charge : jpeg, png, gif, bmp
Taille maximum : 4Mo

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match doivent **impérativement** être signées par un encadrant titulaire d'un diplôme d'état ou délivré par la fédération tel que listé dans les conditions de participation des règlements particuliers de chaque championnat national. A cet effet, cette personne doit également être assignée par son club en tant que "Manager" sur la feuille de match.

En outre, les line up remis par chaque manager à l'arbitre en chef doivent être **en tous points conformes** avec les alignements précédemment renseignés sur la feuille de match **avant** que ces derniers ne soient validés électroniquement par l'arbitre en chef.

Si cette condition n'est pas remplie, l'arbitre en chef doit considérer que la conférence au marbre avec les managers de chaque équipe pour procéder à la remise et à l'échange des line up ne peut pas avoir lieu et que la rencontre ne peut donc pas démarrer en l'état.

La CFS demande donc aux arbitres concernés d'avoir une vigilance toute particulière quant au strict respect de ces dispositions et demande au Président de la CFA de faire un rappel à ce sujet par le biais d'une communication dédiée.

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1^{er} janvier 2025 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2025. À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.

1. CHALLENGE DE FRANCE BASEBALL 2025

Le Challenge de France Baseball 2025 aura lieu du **jeudi 8 mai au dimanche 11 mai**. La date de la réunion technique sera communiquée ultérieurement.

Vous pouvez trouver ci-dessous le calendrier de la compétition :

CALENDRIER **2025**

B1 8 MAI	B2 8 MAI
ARGANCY 11:00 SAVIGNY VS SÉNART	ARGANCY 16:00 MONTPELLIER VS LA ROCHELLE
B3 9 MAI	B4 9 MAI
ARGANCY 10:00 PERDANT B2 VS PERDANT B1	ARGANCY 13:30 VAINQUEUR B1 VS VAINQUEUR B2
B5 9 MAI	
ARGANCY 17:00 PERDANT B4 VS VAINQUEUR B3	

FFBS **FFBS.WBSC.ORG**

CALENDRIER **2025**

A1 8 MAI	A2 8 MAI
METZ 11:00 ROUEN VS BÉZIERS	METZ 16:00 TOULOUSE VS METZ
A3 9 MAI	A4 9 MAI
METZ 10:00 PERDANT A2 VS PERDANT A1	METZ 13:30 VAINQUEUR A1 VS VAINQUEUR A2
A5 9 MAI	
METZ 17:00 PERDANT A4 VS VAINQUEUR A3	

FFBS **FFBS.WBSC.ORG**

CALENDRIER **2025**

C1 10 MAI	C2 10 MAI
METZ 11:00* VAINQUEUR A4 VS VAINQUEUR B5	METZ 16:00* VAINQUEUR A5 VS VAINQUEUR B4
FINALE	
11 MAI	
METZ 14:00 VAINQUEUR C1 VS VAINQUEUR C2	

FFBS *SI METZ EST QUALIFIÉ EN 1/2, LEUR MATCH EST PROGRAMMÉ À 16:00.

2. ERRATUMS PV7 et PV8

La CFS a reçu des éléments complémentaires relatifs aux formations EF1 suivies par Charline MERLHE (Clapiers-Jacou) et Camille RIERA (Pessac). Les deux clubs concernés avaient initialement été sanctionnés pour "Non présence d'un cadre avec diplôme sur la feuille de match d'une rencontre officielle. (RP BB D1 art. 13.3)". À la lumière des nouvelles informations reçues de la part de l'INFBS vis à vis des formations en cours, la CFS décide d'annuler les amendes infligées à ces deux clubs (cf. PV7 - Pessac et PV8 - Clapiers-Jacou).

3. CHALLENGE DE FRANCE MASCULIN SOFTBALL 2025

Le Challenge de France Masculin de Softball 2025 a livré son verdict lors du week-end du 19 au 21 avril à Saint Raphaël.

- Le Cavigal de Nice s'est imposé face aux Panthères de Pessac sur le score de 9-2 en finale. La CFS, par délégation de la fédération, attribue au Cavigal de Nice une qualification pour une Coupe d'Europe en 2025.
- Les Cobras de Contes ont pris le dessus sur les Pharaons d'Evry-Courcouronnes en petite-finale sur le score de 8-1.

Classement final :

- **Vainqueur 2025** : Cavigal de Nice
- **Finaliste 2025** : Panthères de Pessac
- **3^e place** : Cobras de Contes
- **4^e place** : Pharaons d'Evry-Courcouronnes

MVP de la Finale : Sylvain BUVAT – Cavigal de Nice

La CFS souhaite remercier chaleureusement le CREPS PACA de Boulouris, ainsi que le club des Comanches de Saint-Raphaël et ses bénévoles, pour l'organisation de la manifestation, qui fut un véritable succès.

4. CHAMPIONNATS DE FRANCE

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission s'engage à informer dans les plus brefs délais, par mail, les clubs concernés dès la validation du contrôle effectué par les statisticiens.

CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 BASEBALL

4^{ème} Journée – 19 & 20 avril 2025

METZ COMETZ vs ROUEN HUSKIES - D10401 : [3-5, RAS, rencontre homologuée](#)

METZ COMETZ vs ROUEN HUSKIES - D10402 : [4-7, rencontre homologuée](#)

Metz : Expulsion d'un membre d'une équipe (RG art.216 / RD anx. 1 art. 4) - David TEN EYCK - Sanction : 150€

SAVIGNY SUR ORGE LIONS vs BÉZIERS PIRATES - D10403 : [2-19, rencontre homologuée](#)

SAVIGNY SUR ORGE LIONS vs BÉZIERS PIRATES - D10404 : [15-7,RAS, rencontre homologuée](#)

SENART TEMPLIERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10405 : [0-6, RAS, rencontre homologuée](#)

SENART TEMPLIERS vs MONTPELLIER BARRACUDAS - D10406 : [9-2, RAS, rencontre homologuée](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs TOULOUSE TIGERS - D10407 : [RAIN OUT, rencontre reportée au 17/05 à 16h](#)

LA ROCHELLE BOUCANIERS vs TOULOUSE TIGERS - D10408 : [RAIN OUT, rencontre reportée au 18/05 à 11h](#)

CHAMPIONNAT DE DIVISION 2 MASCULINE SOFTBALL

3ème Journée en avance – 20 avril 2025

ROUEN HUSKIES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D2M0301 : [21-11, RAS, rencontre homologuée](#)

ROUEN HUSKIES vs GRENOBLE GRIZZLYS – D2M0302 : [14-4, RAS, rencontre homologuée](#)

5. DEMANDES DE REPORT ET DE CHANGEMENT D'HORAIRE

Les clubs d'**Evry-Courcouronnes** et de **Saint-Raphaël** ont fait une demande de report pour la J9 du championnat de Division 1 Féminine Softball (rencontres n°D1F0905 et n°D1F0906).

Demande : Jouer les rencontres le samedi 28 juin (horaires à confirmer) au lieu du dimanche 31 août.

Accord CFS

6. LISTES DES TRENTE DÉFINITIVES

Les équipes suivantes ont rendu leurs listes des trente définitives :

- Montpellier Barracudas - D1 Baseball **liste remise le 18/04/2025 suite demande de modification**
- Metz Cometz - D1 Baseball **liste remise le 18/04/2025 suite demande de modification**
- Rouen Huskies - D2 Masculine Softball **liste remise le 18/04/2025 suite demande de modification**
- PUC - D2 Masculine Softball **liste remise le 23/04/2025 suite demande de modification**
- Ronchin Dragons - D3 Baseball **liste remise le 22/04/2025 suite demande de modification**

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des championnats nationaux 2025, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.*

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

ANNEXE

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT
(entré(e)s en jeu sur au moins $\frac{1}{3}$ des rencontres)

D1 Baseball

Béziers

La Rochelle

Metz

Montpellier

Rouen

Savigny-sur-Orge

Sénart

Toulouse

D2 Baseball

Bréal-sous-Montfort

Clermont-Ferrand

Meyzieu-Décines

Montigny-le-Bretonneux

Nice

Paris UC

Rouen 2

Valenciennes

Vallée du Gapeau

D3 Baseball

Dunkerque

Ermont

Metz 2

Ronchin

Tourcoing

La Guerche de Bretagne

Rennes

Sénart 2

Saint-Lô

Beaucaire

Fénay

Montpellier

Saint-Romain-de-Jalionas

Anglet

Eysines

La Rochelle 2

Perpignan

Saint-Aubin-de-Médoc

D1F Softball

Clapiers-Jacou

Colombes

Evry-Courcouronnes

Grenoble

Pessac

Saint Raphaël

D1M Softball

Contes

Evry-Courcouronnes

Nice

Pessac

D2F Softball

Béziers

HADDOUCHE Aline

Nice

DYMOWIEZ Sandra

FERNANDEZ Lily
 RUF Caroline
 BALNY Elise
 WICART Céline
 ARQUEY Audrina
 HADDOUCHE Amélie
 LAZZARINI Lucie

Nord-Isère

BRUNEAU-TOURNOUR Virginie
 CHATAIGNER Anna
 MOUNIER Charlotte
 ROSSO Sandrine
 HAMM Marceline

GONFRIER Charlotte
 REA Sandrine
 BERTRAND Amandine
 LOPEZ Amandine
 BUGNA Anaisie
 GIRET Christelle

Toulouse

MARROT Carole
 MARCHISIO Léa
 PROHL Joséphine
 PAULINO Astrid
 PROVOST Aislinn
 LEGOY Elodie
 ESCANDE Amandine
 NAVEGA Victoria

D2M Softball**Grenoble**

BARBOTIN Alexis
 GRIMAUD Fabien
 GUYOT Aymeric
 HONG-VAN Luc
 JOSSE Gautier
 LAVERGNE Thomas
 LECLAIRE Nicolas
 LETHIECQ Renan
 LETHIECQ Robin
 STRAMANDINO Remy

Paris

ANWARI Abdullah
 CELIBERT Tanguy
 GHULAMI Mukthar Ali
 LICITRA Pierre
 POMPELLE Raphaël
 ROMERO Matthieu

Nogent-sur-Marne

BOUVET Vincent
 CAMBIER Valentin
 COQUEL Guillaume
 ESCOUTAY Matthieu
 LANDAETA Rafael
 PERTUISOT Franck
 SAMUEL Sébastien

Rouen

BENARD Raphaël
 BERNAY Nicolas
 BOULLE Marius
 BROUARD Mathys
 DEMANNEVILLE Mickaël
 HACQUARD SIERRA Alexandre
 MANARANCHE Willy
 MAZA MARQUEZ René
 PLUMER Mattéo
 PROUET Robin
 SCHEID Alexandre